

PROVINCE de Luxembourg - ARRONDISSEMENT de Virton - COMMUNE de HABAY

**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du
COLLEGE COMMUNAL**

Séance du 21 FEVRIER 2011

*

Présents : Monsieur Serge BODEUX, Bourgmestre-Président ;
 Madame Martine SIMON, Monsieur Daniel SCHUTZ,
 Monsieur Olivier BARTHELEMY, Monsieur Jacques LAURENT,
Echevins ;
~~Madame Isabelle HOUTART,~~ Présidente du C. P. A. S. ;
 Madame Florence BRADFER, Secrétaire Communale.

OBJET : RECTIFICATION de la LIMITE d'un LOT repris dans
le LOTISSEMENT de 3 PARCELLES, dont 2 à BATIR,
Avenue de la Gare, à HABAY -la- NEUVE & octroyé le
04. 02. 2008, [REDACTED]

*Vu le PERMIS octroyé, le 4 février 2008, à [REDACTED]
[REDACTED] en ce qui concerne la REALISATION d'un
LOTISSEMENT de 3 PARCELLES, dont 2 à BATIR, sur le bien alors
cadastré Section A, n°1086 k & 1092 f, sis Avenue de la Gare, à
HABAY -la- NEUVE ;*

*Attendu que lors de l'établissement du plan de ce lotissement, en
2007, la limite Nord adoptée de la parcelle n°1086 k, était la limite cadastrale
existant à l'époque, limite correspondant au périmètre du remembrement, soit
figurée « E - H », au plan ci-annexé ;*

*Considérant que cette limite à valeur juridique, étant toujours
d'actualité au plan cadastral, à ce jour ;*

*Attendu que, fin 2010, dans le cadre de la procédure de vente du lot
« 1 », il s'est avéré que le Contrôle du CADASTRE avait omis de réaliser une
mutation découlant du plan de division joint à l'acte dressé, le 08.09.1988, par
le Notaire BAUDRUX, de HABAY -la- NEUVE ;*

Premier février

.../...

PROVINCE de Luxembourg - ARRONDISSEMENT de Virton - COMMUNE de HABAY

**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du
COLLEGE COMMUNAL**

Séance du 21 FEVRIER 2011

Présents : Monsieur Serge BODEUX, Bourgmestre-Président ;
Madame Martine SIMON, Monsieur Daniel SCHUTZ,
Monsieur Olivier BARTHELEMY, Monsieur Jacques LAURENT,
Echevins ;
~~Madame Isabelle HOUTART,~~ Présidente du C. P. A. S. ;
Madame Florence BRADFER, Secrétaire Communale.

.../...

Considérant la requête formulée par écrit, le 16 courant, par les titulaires du Permis de Lotir en cause, tendant à la réparation de cette omission ;

Attendu qu'au vu du plan de division joint à l'acte dressé, le 08.09.1988, la limite Nord réelle de la parcelle «1086 k» devient la ligne «F - I» ;

Que, de ce fait :

- le triangle «E - F - G», propriété de [REDACTED] est à intégrer au lot «1» ;
- le triangle «G - H - I», vendu lors de la vente de la parcelle «1095 f», le 29.03.2007, à [REDACTED] est à exclure de ce même lot ;

D E C I D E :

de RECTIFIER le lot «1» du LOTISSEMENT «Angel STARCK - BODSON», délivré en date du 04.02.2008 :

ADOPTANT, comme LIMITE NORD de ce lot, la ligne «F - I» - (Cfr. Plan RECTIFICATIF ci-annexé, dressé le 14 février dernier) ;

PORTANT ainsi la SUPERFICIE dudit lot à 9 a 72 ca, au lieu de 9 a 45 ca ;

Deuxième
feuille

**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du
COLLEGE COMMUNAL**

Séance du 21 FEVRIER 2011

Présents: Monsieur Serge BODEUX, Bourgmestre-Président ;
Madame Martine SIMON, Monsieur Daniel SCHUTZ,
Monsieur Olivier BARTHELEMY, Monsieur Jacques LAURENT,
Echevins ;
~~Madame Isabelle HOUTART,~~ Présidente du C. P. A. S. ;
Madame Florence BRADFER, Secrétaire Communale.

.../...

- **INTEGRANT** le triangle « E - F - G », dans la
parcelle n°1 ;
- **EXCLUANT** le triangle « G - H - I », de ce même lot.

Expédition de la présente sera transmise :

- à **Monsieur le Fonctionnaire Délégué de la D. G. O. 4.** -
ESPACE DIDIER - Rue de Diekirch, 45, à 6700 - ARLON ;
- au **SERVICE PUBLIC de WALLONIE - Direction Générale
Opérationnelle - AMENAGEMENT du TERRITOIRE, LOGEMENT,
PATRIMOINE & ENERGIE**, rue des Brigades d'Irlande, 1, à
5100 - JAMBES ;
- à **Monsieur le Contrôleur du CADASTRE**, Cité Administrative de
l'Etat - Clos des Seigneurs, 1 - 6840 - NEUFCHATEAU ;
- à **Monsieur Philippe BAUDRUX**, Notaire, rue de Luxembourg, 41a
- 6720 - HABAY -la- NEUVE ;
- aux intéressés, pour disposition et suite voulue.

En séance à HABAY, date que dessus, pour VALOIR ce que de DROIT.

PAR le COLLEGE :

La Secrétaire Communale,

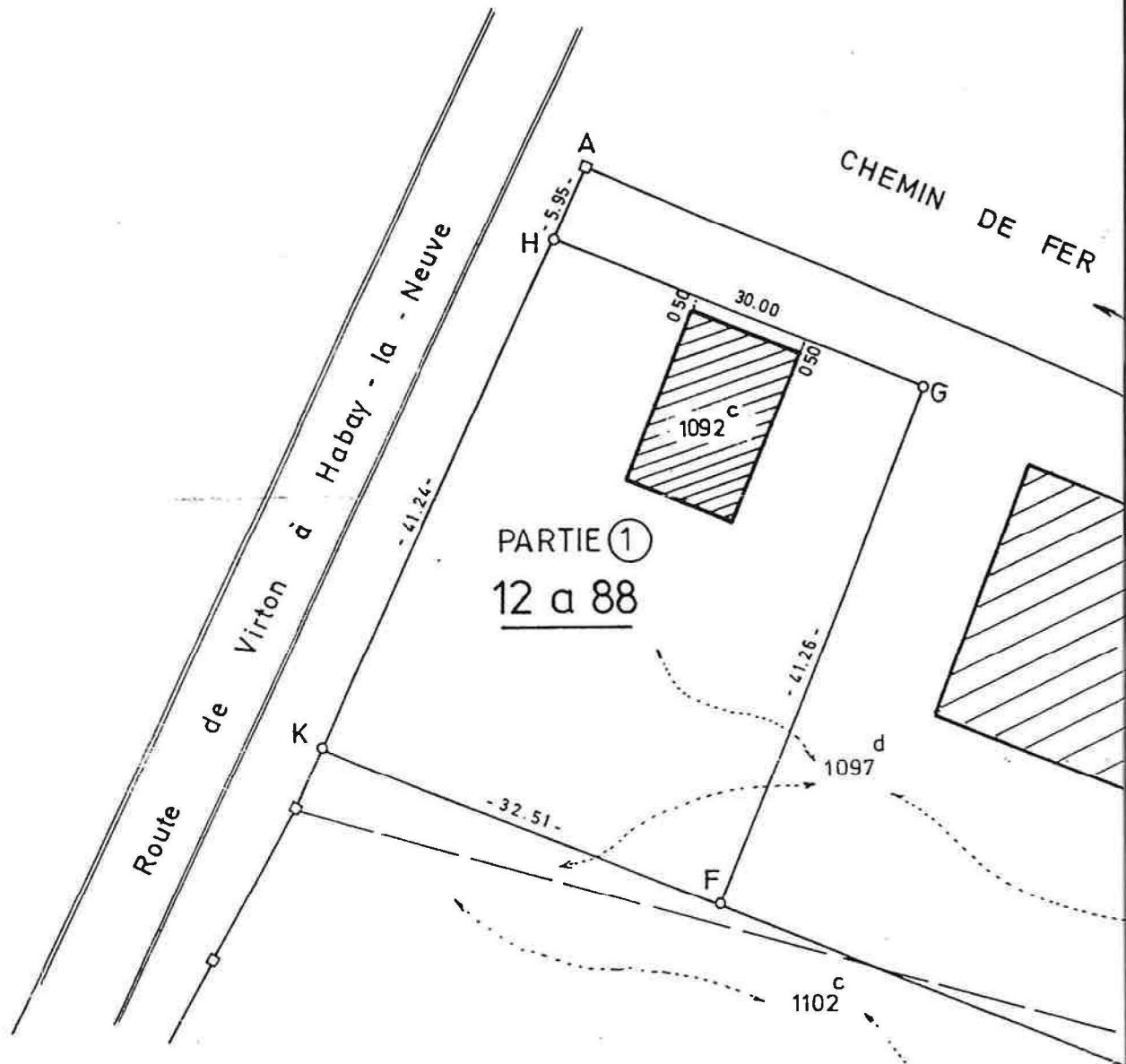
Le Bourgmestre,

Florence BRADFER



Serge BODEUX

8 SEP. 1988



COORDONNEES		
A :	316.36	859.01
B :	430.10	811.68
C :	428.90	808.23
D :	445.39	801.79
E :	429.23	763.93
F :	326.86	804.24
G :	341.86	842.68
H :	313.92	853.58
K :	296.61	816.15

Signé "ne varietur" pour de-
meurer annexé à l'acte reçu
par Maître Jean BAUDAUX, Notaire
de résidence à Habay-la-Neuve
le 8 SEP. 1988

Quatrièmes feuillets
[Redacted]

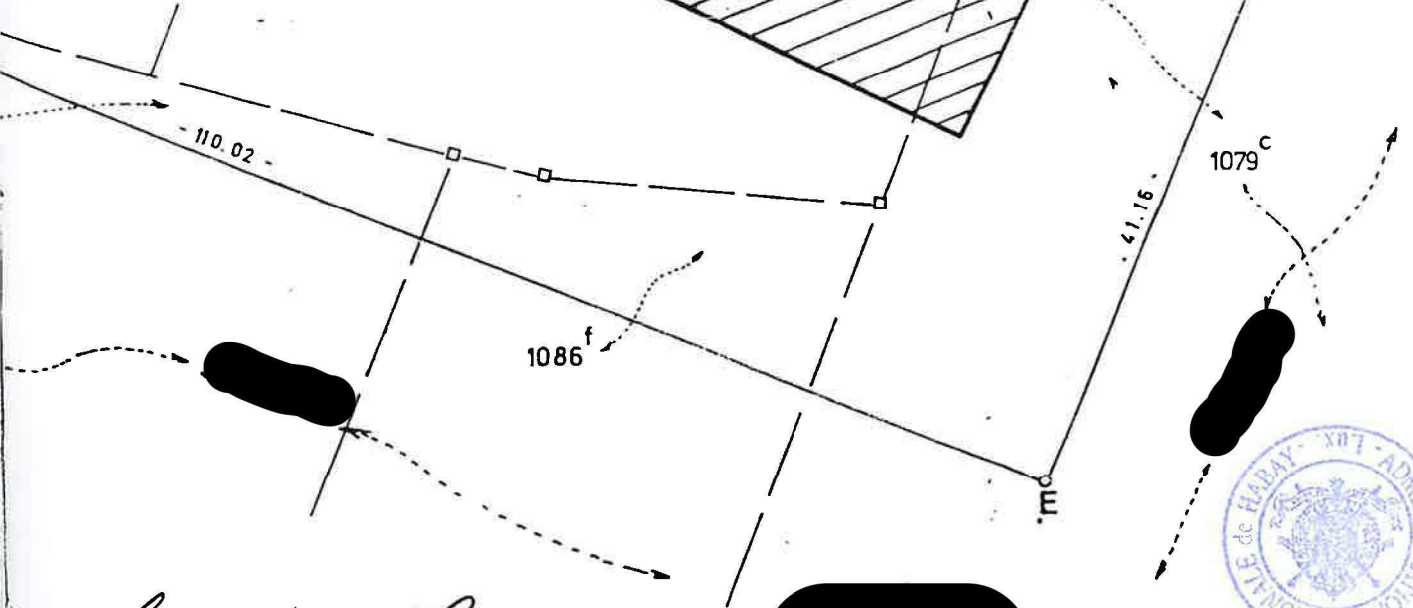
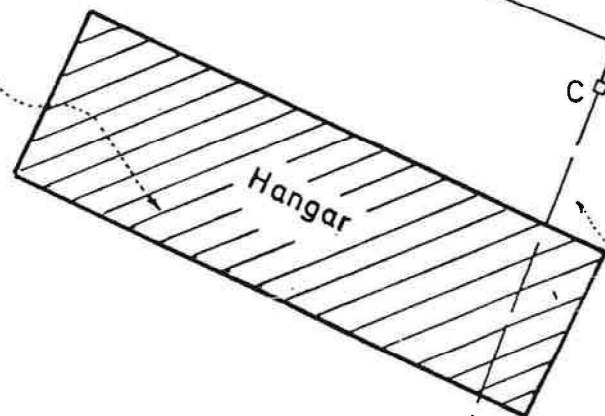
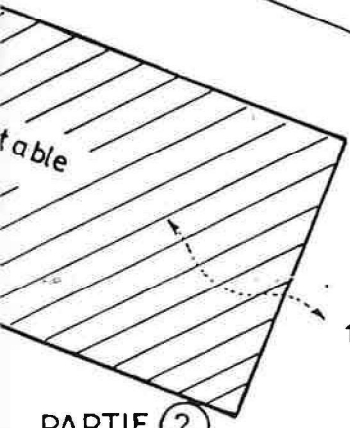
[Redacted]

N° 13216

PLAN DE MESURAGE

Superficies: (ABCDEFGH): 51 ares 46 Pie ② *Don*
 (FGHK) : 12 ares 88 Pie ①

BRUXELLES
 - LUXEMBOURG
 - 123.19 -



Enregistré à Florenville, le vingt-septembre 1988
 Vol. 110 Fol. 36 N° 16 rôle au parcel 1 am
 Reçu: deux cent vingt cinq francs
 (225 fr)



Sandra Pills

Echelle : 1: 500

Cinquième feuille

Commune de HABAY-LA-NEUVE
1ère div. HABAY-LA-NEUVE
Section A

PROJET DE LOTISSEMENT
PLAN RECTIFICATIF DU 14 février 2011

Situation : Parcelle A 1086k située à Habay-la-Neuve, Avenue de la Gare

Propriétaires :



Auteur de projet

Commissaire-voyer

COEURDEROI C.

Commune

Urbanisme

Sixième feuillet

PROJET DE LOTISSEMENT

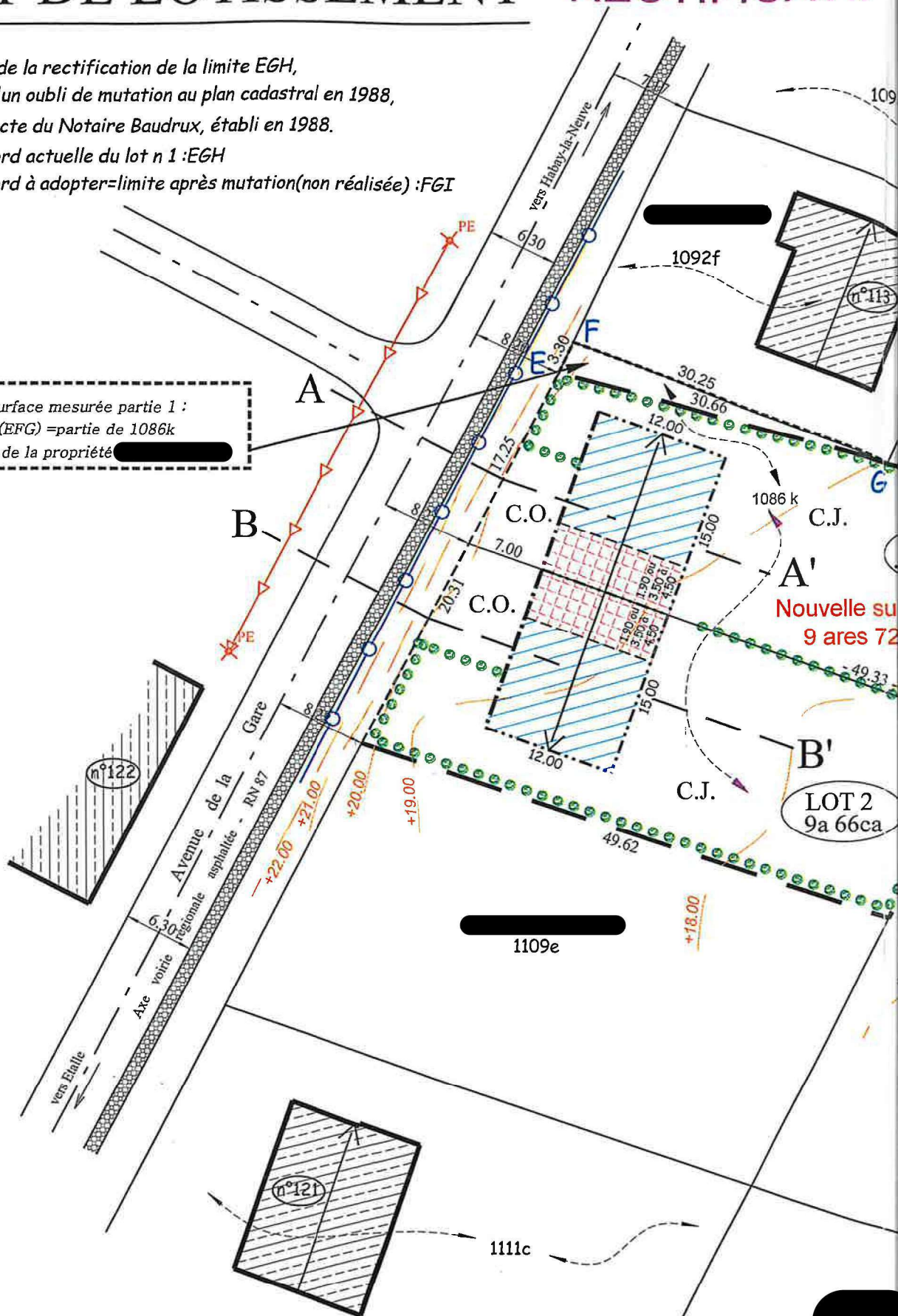
RECTIFICATIF

Plan dressé en vue de la rectification de la limite EGH,
erreur découlant d'un oubli de mutation au plan cadastral en 1988,
mutation due à un acte du Notaire Baudrux, établi en 1988.

Limite nord actuelle du lot n 1 : EGH

Limite nord à adopter = limite après mutation (non réalisée) : FGI

Surface mesurée partie 1 :
50 ca (EFG) = partie de 1086k
= reste de la propriété



Remarque :

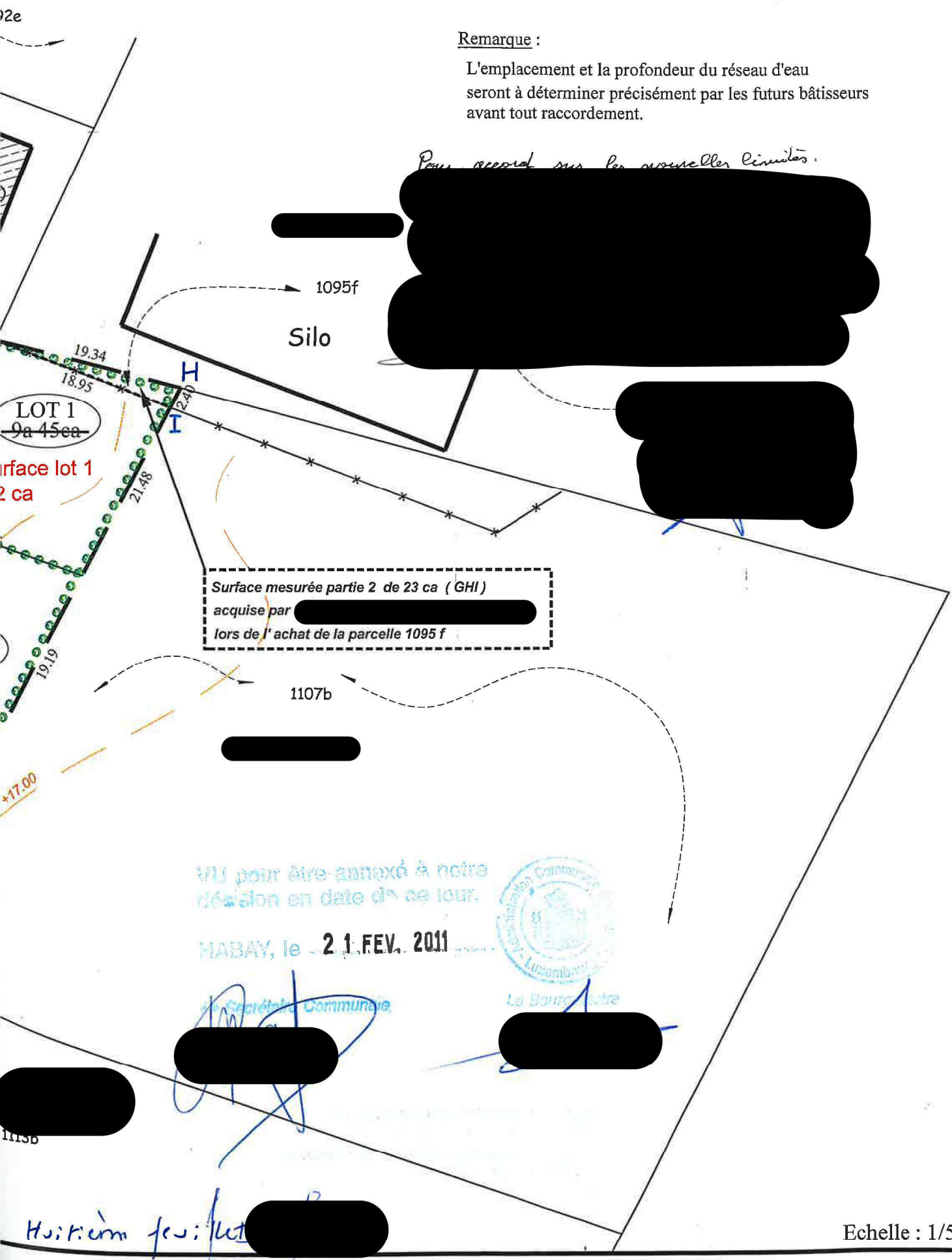
Les limites et contenances des différents lots
seront certifiées exactes lors du bornage de ceux-ci,
préalablement à leur vente

Septième feuille

Remarque :

L'emplacement et la profondeur du réseau d'eau seront à déterminer précisément par les futurs bâtisseurs avant tout raccordement.

Pour accord sur les nouvelles limites.



VU pour être annexé à notre décision en date d'aujourd'hui.

HABAY, le 21 FEB. 2011



Le Secrétaire Communal

Le Bourgmestre

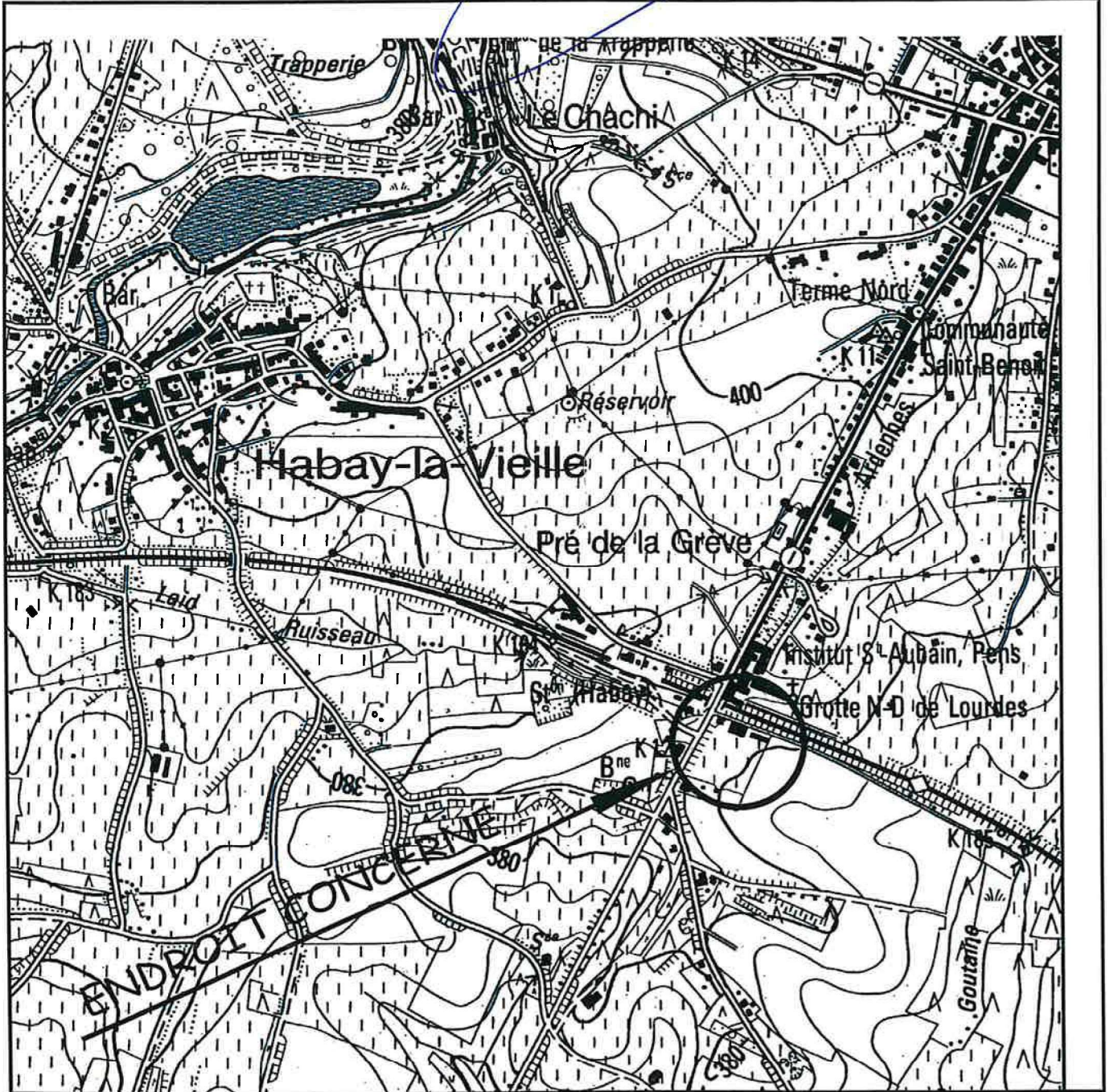
Neuveville et dernier feuillet

PLAN DE SITUATION

Enregistré à Florenville, le huit avril 2011
Vol. No Fol. 01 n° 03 Rôle public Renversé sans
coût
(2700 €)



ECHELLE : 1/10.000



Signé "ne varietur" pour demeurer
annexé à l'acte reçu par Maître
Phillipe BAUDRUX, Notaire de résidence
à HABAY - LA - NEUVE